

N° 62 La Course au Grand

Même à partir d'aujourd'hui tout le monde peut concourir et gagner

Les premières places devant être attribuées aux concurrents qui auront envoyé le plus de coupures du Grand R. et le plus de collections complètes, les participants ont intérêt à demander autour d'eux, aux lecteurs d'Excelsior qui ne désirent pas concourir, le plus grand nombre possible de coupures et à profiter de toute occasion pour en obtenir.

Rappelons que les coupures du Grand R. doivent, sous peine de nullité, porter des dates du 10 juillet au 30 septembre et qu'elles ne peuvent être expédiées à Excelsior qu'avec la feuille récapitulative d'envoi qui sera publiée le 30 septembre.

(Pour tous détails et liste de prix, lire le règlement qui est expédié contre un timbre de 0 fr. 10.)

L'Opéra de demain

Certains esprits pensent que l'Opéra, avec son organisation actuelle, ne correspond pas aux ambitions de la musique française contemporaine. Bâtie selon la mode du second Empire, et depuis demeurée sans modification, l'Académie nationale de musique et de danse doit, affirme-t-on, être transformée profondément pour suivre le courant esthétique moderne et répondre pleinement à l'idéal de nos compositeurs.

Cette transformation est-elle possible ? Le renouvellement prochain du privilège des directeurs de l'Opéra paraît à de nombreux artistes, une occasion propice à cette métamorphose. Ce sont eux et les personnalités les plus en vue du monde musical — professionnels, critiques ou amateurs — qui doivent exprimer leur opinion, quelle qu'elle soit, sur l'Opéra de demain. C'est pourquoi nous leur avons demandé de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1° Estimez-vous que l'Opéra, dans son état actuel, réponde aux besoins de la musique, de la danse et des décors modernes ?
- 2° Croyez-vous qu'il soit possible de modifier ses traditions ?
- 3° Quelles réformes jugeriez-vous utile d'y introduire, en ce qui concerne la musique, la danse, les décors, la mise en scène, les costumes ?

Parmi les premières réponses que nous avons reçues, il en est, comme celles de la princesse Armand de Polignac, de MM. Camille Saint-Saëns et Raymond Kœchlin, qui se défendent d'exprimer un avis. Le maître de Samson et Dalila croit que « nos questions sont indiscrètes ». Mais n'est-ce point le rôle du journaliste que d'intéresser le public à toutes les grandes manifestations des esprits contemporains ? Et n'est-ce point une forme — la plus haute et la plus ardente — de l'art français d'aujourd'hui, que la jeune musique ?

M. JULES CLARETIE :

Je ne m'occupe pas des affaires de l'Opéra.

L'administrateur de la Comédie-Française nous écrit :

Je laisse aux critiques le soin de discuter la Comédie-Française, je ne me permets pas de m'occuper des affaires de l'Opéra.

M. DEUTSCH (DE LA MEURTHE) :

Il faut lire l'article de M. Pierre Lalo.

Le président de la Société des Amis de l'Opéra nous fait tenir la lettre suivante :

Votre lettre concernant l'Opéra est venue me rejoindre à la campagne.

J'y réponds tardivement, au milieu d'occupations multiples.

Et ma réponse sera brève : lisez l'article de Lalo. On ne peut ni mieux penser ni mieux dire. Et je crois que je serai d'accord avec lui sur ce qu'il dira bientôt !

On se rappelle que nous avons publié, avant-hier, un important fragment de l'article vigoureux de M. Pierre Lalo, qui s'élevait contre la nonchalance et l'inertie du personnel de l'Opéra.

M. GUSTAVE RICHELTO :

Il faudrait réformer le public.

Le membre de l'Académie de Médecine, et qui est en même temps un musicien des plus distingués, nous dit :

Je estime que l'Opéra, dans son état actuel, ne répond nullement aux besoins de la musique, malgré la somme de talent qu'on y dépense annuellement ;

Je ne crois pas qu'il soit possible de modifier ses traditions du jour au lendemain, ni même au surlendemain. J'espère en une lente évolution ;

Il faudrait d'abord réformer le public.

LE COMTE ARTHUR DE GABRIAC :

Une discipline sévère, de l'ordre et de l'argent.

Le comte Arthur de Gabriac, qui, maintes fois, servit les intérêts de la musique, nous adresse ces lignes :

Je reçois à l'instant votre lettre et m'empresse de répondre aux questions que vous me posez.

1° Pas complètement, quoiqu'un très grand effort ait été accompli ces derniers temps par MM. Messager et Broussan, mais peut-être cela tient-il à un manque de fonds et de discipline générale, toutes choses que possède « le Théâtre Rival » ;

2° Je pense que oui, jusqu'à un certain point, tout devant, hélas ! dans cette vie, suivre le cours des modes, des goûts et des exigences artistiques toujours croissantes ;

3° La réponse à cette troisième question est plus compliquée. Il est toujours aisé, en effet, de trouver des défauts en toutes choses, et beaucoup plus difficile d'indi-

quer les remèdes, d'autant plus que de réels progrès ont été accomplis ces derniers temps en ce qui concerne les décors, les costumes, la mise en scène, et en particulier les danses, sous la direction très éclairée de M. Clustine. L'orchestre a également fait des progrès et peut en faire beaucoup encore, sous une direction ferme, qui exigerait des musiciens une beaucoup plus grande discipline et une parfaite obéissance. C'est, il me semble, dans ces deux points que réside le principal défaut des musiciens de l'Opéra, des figurants, des choristes et même des membres du corps de ballet. Tous semblent remplir leur rôle comme une corvée et ne paraissent jamais s'identifier dans leur personnage et dans l'esprit de leur rôle et de la pièce. Quant à la salle, il est certain qu'une réfection complète s'impose, tout en maintenant les admirables proportions, les colonis des ornements ; mais on pourrait rendre l'ensemble moins sombre et moins sévère. Le point principal et le plus important est celui de la ventilation qui est tout à fait défectueuse, comme, du reste, dans la plupart de nos théâtres parisiens. Ce point est le premier, à mon avis, sur lequel la nouvelle direction de l'Opéra devrait porter toute son attention.

Mais, de grâce, que cela soit fait, ainsi que le nettoyage de fond en comble du foyer de la danse, des escaliers et dépendances, en un mot de tout l'édifice ; et, avec une discipline sévère, de l'ordre et de l'argent, des directeurs artistes et compétents doivent mener notre Opéra à une victoire sûre et le mettre au premier rang de tous les théâtres lyriques du monde. Ce qui, hélas ! n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Nous publierons, au fur et à mesure de leur réception, les prochaines réponses qui nous parviendront.

Pierre Montamet.

FEUILLES VOLANTES

Le ministre de la Guerre a récompensé les soldats de l'air

A l'ordinaire, le moins lorsqu'il s'agit d'une personnalité civile élevée à la haute dignité de la Légion d'honneur, le nouveau légionnaire reçoit la croix des mains de son parrain, qui lui donne l'accolade et simplement le félicite. Or, M. Etienne, ministre de la Guerre, a voulu, à l'occasion de la récente promotion de l'aéronautique, que la remise des croix aux aviateurs et aviatrices eût un caractère plus solennel.

Aviateurs et aviatrices furent donc convoqués hier dans la matinée au ministère de la Guerre. La plupart se rendirent avec empressement à cette convocation. Quelques-uns, malheureusement empêchés par des obligations impossibles à remettre, durent s'excuser. Ceux-ci regretteront vivement de n'avoir point assisté à une cérémonie intime toute simple, et cependant des plus émouvantes.

Cette cérémonie se déroula dans un salon du rez-de-chaussée du ministère. N'y assistait, naturellement, que la nouvelle promotion, reçue par M. Etienne, ministre de la Guerre ; le général Joffre, chef d'état-major de l'armée, et le général Hirschauer, inspecteur permanent de l'aéronautique militaire. Nous avons pu, cependant, en connaître l'exacte physionomie, grâce à l'amabilité de M. Edmond Sirven, président d'honneur de l'Aéro Club du Sud-Ouest, qui, arrivé de Toulouse le matin même, repartit le soir pour les grandes manœuvres d'armée du Sud-Ouest. Cet exemple prouve, ainsi que nous le disions plus haut, combien fut appréciée la noble et charmante initiative du ministre de la Guerre.

M. Etienne prit, au début, la parole. Son discours fut bref, éloquent, énergique. Sans réserve, il remercia et loua les passionnés d'aéronautique, « dont la vaillance atteint souvent la témérité ». Le ministre ajouta que la bravoure n'exclut nullement la discipline, dont la cinquième arme se doit de donner l'exemple. A ce propos, il est intéressant de souligner l'un des passages du discours ministériel, qui fit allusion à une organisation nouvelle et imminente. L'aéronautique se divise, on le sait, en deux armes : l'aérostation et l'aviation. Ces deux armes seront bientôt distinctes l'une de l'autre. L'idée est heureuse ; elle supprimera heureusement les rivalités et les froissements d'amour-propre. M. Etienne termina en félicitant de nouveau la compagnie des nouveaux légionnaires, vers laquelle le général Joffre s'avança.

Le chef d'état-major général de l'armée mit l'épée à la main, puis commença la remise des décorations en décrétant au général Hirschauer la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Les nouveaux décorés durent se rappeler qu'ils se trouvaient à ce moment sous les armes pour ne point applaudir à la dignité nouvelle et si méritée de l'inspecteur permanent de l'aéronautique militaire. Le général Hirschauer, au point de vue physique, est le type du beau soldat. Au moral, il abonde en qualités enviables. Nous avons souvent affirmé et loué, dans ce journal, son absolu dévouement, un dévouement quotidien, de tous les instants, dont le résultat sera l'organisation parfaite de notre armée aérienne.

Très ému, après avoir reçu sur l'épaule les traditionnels coups de plat d'épée et entendu les félicitations personnelles du général Joffre, l'inspecteur permanent procéda au même cérémonial à l'égard de MM. Quinton, Jacques Balsan, Bordé, Saulnier, Schlumberger, Carles, Jules et Honoré de Lareinty-Tholozan, Caudron, Chauvière, Cheuret, Arnold de Contades-Gizeux, Robert Dubois, Hanriot, Magnan, Morane, Frantz Reichel, Spiess, Paul Zens, Meyer-Heine, Edmond Sirven, Bessonnet, Eugène Saunière, Boulade, Laurent Séguin, Bianchi, Méry de Montigny, lieutenant Marlin, Ransson, Esnault-Pelterie, Brindejonc des Moulinais.

Les croix épinglées, le ministre de la Guerre succéda au général Hirschauer et donna l'accolade à chacun des légionnaires, qui se retirèrent, plus émus, assurément, qu'ils ne voulaient le paraître, et le cœur fortifié d'un encouragement précieux.

MONSIGNY.

TOURISME PRÉSIDENTIEL

M. Raymond Poincaré commence l'inventaire de la France

Quatre provinces vont recevoir sa visite au cours de ce voyage, dont Limoges est la première étape.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Limoges, 8 septembre.

Malgré l'orage qui s'est abattu à midi sur la ville, malgré les menaces d'un ciel uniformément gris, Limoges a conservé toute sa gaieté. Partout la joie se manifeste ; partout des décorations ingénieuses, drapeaux, banderoles et fleurs témoignent du souci de la population de recevoir de son mieux le président attendu.

M. Oudaille, le diligent et avisé commissaire spécial, m'a dit n'avoir jamais vu pareille profusion de décorations ; le propriétaire d'un grand bazar de la ville m'affirme avoir vendu huit mille drapeaux en quarante-huit heures ; un charbon a fait peindre aux trois couleurs les roues amoncelées devant sa porte ; une modeste expose dans sa vitrine la fameuse coiffure nationale, le « barbicel », destinée à Mme Poincaré ; un marchand de vins a remplacé les étiquettes de ses bouteilles par des portraits du président ; et, au-dessus d'une des grandes voies de la ville, une large bande de toile porte cette inscription touchante :

A vous nos cœurs et nos fleurs.

Ce sont là démonstrations éloquentes, affirmations naïves de la joie de l'attente. C'est le remerciement anticipé à l'hôte dont le déplacement doit marquer une date importante dans l'histoire économique de nos provinces. Oui, jusqu'à présent, les déplacements des chefs d'Etat se ressemblaient tous ; il appartenait à M. Poincaré de changer ces vieilles formules, ce protocole uniforme qui commençait à la bienvenue pour se terminer au toast, suivant un rite intangible.

M. Raymond Poincaré visitera quatre provinces : le Limousin, la Marche, le Quercy, le Périgord ; traversera en automobile de grandes villes, s'arrêtera dans les villages, saluera les hameaux. Des arrêts sont prévus qui ne seront point prétextés à manifestations démocratiques, mais bien à l'admiration de points de vue agrestes. Il y a là un changement.

Ce voyage, me disait M. Debay, le secrétaire général du syndicat d'initiative du Limousin, prouve qu'au-dessus des luttes stériles des partis politiques, il y a l'entente de tous les Français pour contribuer d'un commun accord à la prospérité de leur pays.

M. Raymond Poincaré commence l'inventaire de la France. Les querelles de clocher s'apaisent ; les provinces visitées seront mis en valeur leur travail et leur beauté. En acceptant d'être l'hôte des syndicats d'initiative et de la Chambre de Commerce, groupements privés qui synthétisent et cette beauté et ce travail, le président de la République affirme qu'il s'est fait, de ses devoirs envers le pays, une idée personnelle. Ce n'est pas un voyage officiel qui commence ; c'est un voyage de tourisme. On parlera moins, on regardera plus. Et la joie s'explique des populations qui vont saluer un président venant simplement admirer la terre de France. — ANDRÉ JAGERSCHMIDT.

Le départ de Paris

Le président de la République a quitté Paris hier matin, à 10 h. 45, par la gare d'Orsay.

A son arrivée à la gare, qui était décorée de drapeaux et de plantes vertes, le chef de l'Etat a été reçu par MM. Barthou, président du Conseil ; Ratier, garde des Sceaux, et les ministres présents à Paris : MM. Pichon, Klotz, Etienne, Baudin, Jean Morel, Clémentel, Chéron, Paul Morel, Bourély, Bérard.

MM. Mollard, directeur du protocole ; Hennion, préfet de police ; Aubanel, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; le général Michel, gouverneur militaire de Paris ; Pujalat, directeur de la Sûreté générale ; le général Graziani, chef du cabinet du ministre de la Guerre ; le général Beaudemoulin, secrétaire général de la présidence ; les lieutenants-colonels Aubert et Pénelon, de la maison militaire du président, et Gras, chef du secrétariat particulier du président, étaient également présents.

M. Raymond Poincaré a été salué au nom de la Compagnie d'Orléans, par MM. le baron de Courcel, président du Conseil d'administration ; Nigond, directeur ; Charles Raymot, Mange, chef de l'exploitation, etc., etc.

Après avoir serré les mains des personnes présentes, le président a gagné le quai de départ.

A 10 h. 45, le train présidentiel se mit en marche.

Dans le wagon-salon de M. Poincaré avaient pris place MM. Ratier, garde des Sceaux, et Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Nigond, directeur de la Compagnie d'Orléans, et Charles Raymot, ainsi que le baron de Courcel.

PAGE 6 : Le passage à Châteauroux.

Les victimes de l'Alpe

GENÈVE, 8 septembre (De notre correspondant particulier, par téléphone). — Une jeune fille, Mlle René Eugster, âgée de 20 ans, fille du constructeur du funiculaire de l'Aiguille du Midi, a fait une chute mortelle sur l'Aiguille de la Persévérance, au mont Blanc. Une caravane est partie de Chamonix à la recherche du corps.

D'autre part, un jeune homme, nommé Bœpger, habitant Genève, s'est tué tombant du mont Jaloume, où il voulait cueillir des Edelweiss sur une paroi de rocher à pic.

Un député demande la convocation prochaine des Chambres

Dans une lettre adressée à M. Louis Barthou, président du Conseil, M. Emile Faure, député d'Indre-et-Loire, insiste auprès du gouvernement pour que celui-ci convoque les Chambres pour la première quinzaine du mois d'octobre, espérant que l'exécution « des travaux engagés actuellement au Palais-Bourbon, notamment dans la salle des séances », n'y ferait pas obstacle. En effet, le budget n'est pas déposé et la commission qui doit l'examiner est à nommer.

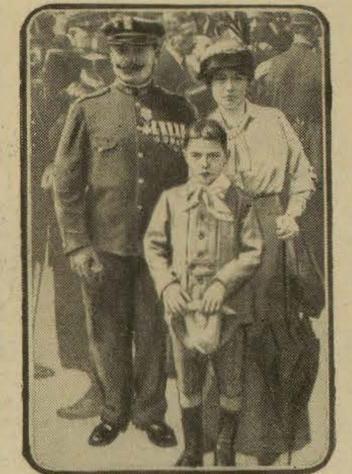
M. Klotz décore solennellement l'agent sauveteur Rouzet.

Dans la cour de la caserne de la Cité, le ministre de l'Intérieur remet la croix de la Légion d'honneur au vaillant sauveteur

Rouzet, au nom du gouvernement de la République, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur.

En disant ces mots, M. Klotz, ministre de l'Intérieur, qui présidait hier matin, dans la cour de la caserne de la Cité, l'éminente cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à l'agent Rouzet, attacha l'étoile des braves sur la vareuse de ce héros du devoir.

Saisissant dans ses bras le récipiendaire, dont les yeux ruisselaient de larmes, le ministre, par deux fois, lui donna l'accolade. Puis, quand à son tour, M. Hennion fut embrassé son vaillant subordonné, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, poussa doucement une femme et un



L'agent ROUZET, sa femme et son jeune fils

garçonnet qui pleuraient d'émotion. C'étaient la compagne et le fils du nouveau chevalier qui, timidement, au milieu des uniformes chamarrés, avaient assisté à l'éclatant hommage rendu au courage de leur époux et père.

Dans la cour de la caserne, tous les services de la préfecture de police étaient représentés. Les commissaires de police ceints de leur écharpe, les officiers de paix et leurs gardiens, les inspecteurs de la Sûreté, ainsi que des délégations en armes, des sapeurs-pompiers, des gendarmes à pied et à cheval et de la garde républicaine.

Au tour d'un buste de la République, encadré de plantes vertes et de drapeaux tricolores, se tenaient de nombreuses personnalités :

MM. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique ; Falliot, Tournade, Bussat, Chenal, Louis Brunet, députés ; Miniot, Girou, Achille, Lalou, Levée, conseillers municipaux ; Guibourg, conseiller général ; général Michel, gouverneur militaire de Paris ; général Vêrand, inspecteur général de la gendarmerie ; le commandant Bègue, chef de la gendarmerie de la Seine ; Pressard et Boghin, substitués, représentant le procureur général et le procureur de la République ; Touny, directeur de la police municipale ; Mouton, directeur de la police ja-

diciaire ; Joltrain, inspecteur divisionnaire de la circulation, etc.

Devant tout ce monde, l'agent Rouzet était demeuré droit, rouge d'émotion et mordillant sa moustache brune pour contenir ses larmes, tandis que les orateurs célébraient ses vertus.

Tout d'abord, le préfet de police avait pris la parole :

Celui d'entre ces hommes de devoir et de cœur, dit M. Hennion en s'adressant au ministre, auquel vous allez remettre tout à l'heure la croix des braves, l'agent Rouzet, que j'ai l'honneur de vous présenter, a gagné cette récompense, si rarement décernée à un simple gardien de la paix, par ses actes d'héroïsme, pour ainsi dire quotidiens, et d'autant plus dignes d'admiration qu'il n'en tire aucune vanité et qu'il n'en recherche aucune gloire. Il les a accomplis, à l'exemple de nos vaillants serviteurs de l'ordre public, comme un devoir naturel de sa fonction ; c'est là une des plus belles qualités, une des plus nobles traditions du corps auquel il appartient, et dans lequel — j'ai le droit et le devoir de le proclamer — la bravoure est un instinct, le dévouement une habitude...

Puis, après une allocution de M. Miniot, vice-président du Conseil municipal, et de M. Guibourg, vice-président du Conseil général de la Seine, M. Klotz avait pris la parole :

Depuis longtemps, avait dit le ministre, je désire qu'une occasion me fût offerte pour exprimer ma satisfaction et mes remerciements à la garde républicaine et à la gendarmerie de la Seine qui, tous les jours, secondent nos efforts et facilitent notre tâche ; aux sapeurs-pompiers, dont le dévouement est si apprécié de la population parisienne ; aux divers services de la Sûreté générale, que je ne saurais trop féliciter pour les beaux résultats obtenus par une action prévoyante et ferme sur toute l'étendue du territoire ; à vous tous, enfin, fonctionnaires et agents de la Préfecture de police, qui, à des titres divers, mais avec le même zèle, — sous les ordres d'un secrétaire général que vous aimez depuis toujours et qui fut le collaborateur dévoué de votre ancien chef, dont il me plaît aujourd'hui de rappeler les éminents services, d'un préfet dont vous avez pu apprécier les qualités de fermeté et l'esprit de justice, — comptez parmi les meilleurs auxiliaires de mon département et servez si bien la cause publique.

Votre présence, Messieurs, était tout indiquée à cette cérémonie, où l'on fête deux de vos vôtres, et c'est devant vous qu'il convenait de leur remettre la haute distinction que, sur ma proposition, le président de la République a bien voulu leur conférer.

La croix d'officier de la Légion d'honneur attribuée à M. Hamard consacre le mérite qu'il a montré dans tous les postes qu'il lui ont été assignés, et au moment où il quitte cette maison, je suis heureux de pouvoir l'assurer qu'elle saura en conserver le fidèle et reconstruisant souvenir.

Rouzet, vous êtes, dans le corps des gardiens de la paix, parmi « les plus jeunes » ; mais depuis longtemps, vous êtes devenu l'égal des plus anciens par votre courage...

Et c'est après avoir prononcé ce discours que M. Klotz avait décoré l'agent Rouzet, puis remis des médailles d'or et d'argent à un certain nombre de gardiens de la paix, de justice, — complexé parmi les meilleurs auxiliaires de mon département et servez si bien la cause publique. — A. GANIMARD.

LA LIBÉRATION DE LA CLASSE

Le 25 septembre prochain, les ajournés de la classe 1909 qui terminent actuellement leur deuxième année de service, seront libérés et renvoyés dans leurs foyers.

Après avoir vécu de longs mois dans une régularité incertaine, les jeunes gens sous les drapeaux appartenant à la classe 1910 et qui auraient pu se trouver retenus encore une année dans le rang, savent aujourd'hui qu'ils seront libérés avant la fin de l'année ; mais quand ?

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Guerre, M. Durafour, député de la Loire, fait ressortir tous les inconvénients que présente l'absence d'une décision ferme à ce sujet.

Beaucoup de ces jeunes gens, en effet, voient leurs projets d'avenir entravés ; ils ne peuvent négocier des contrats de travail, préparer leur vie ; cette incertitude lesa d'ailleurs aussi bien les intérêts privés que la vie économique du pays.

Il est certain cependant qu'au ministère de la Guerre on se trouve embarrassé pour prendre dès maintenant la décision demandée. Nous croyons savoir que rien n'est décidé encore en ce qui concerne l'incorporation de la classe 1913 ; on parle d'en convoquer une partie, fin novembre et l'autre partie mi-décembre seulement.

Or, le renvoi de la classe 1910 est fonction de l'appel de celle de 1913. Devra-t-on envisager un renvoi en deux fois ? Quoi qu'il en soit, on ne peut que demander aux services compétents de la rue Saint-Dominique de renseigner le plus rapidement possible les intéressés sur leur sort éventuel.

Les manœuvres du Sud-Ouest

C'est aujourd'hui que la direction des manœuvres s'installe à Castelsarrasin et le service de l'arbitrage à Moissac. Déjà hier, les deux chefs de parti ont pris le commandement de leurs unités et ordonné les premiers mouvements de concentration, conformément aux prescriptions du général Joffre.

Les trains spéciaux ont continué à faire affluer, sur le terrain des opérations, les coloniaux et les troupes des 12^e et 18^e corps. Presque toutes les unités des 17^e et 18^e corps exécutent leurs mouvements par voie de terre.

Le temps s'annonce merveilleux. Les hôtels de Montauban, Agen, Toulouse, Castelsarrasin et Moissac regorgent de monde. Les automobiles commencent à apparaître en grand nombre. Tout fait prévoir un intérêt supérieur de cette année soulevé par un intérêt supérieur à celui de l'an dernier ; aussi, la gendarmerie a pris des mesures exceptionnelles pour empêcher que la circulation des véhicules de tout genre ne vienne entraver la marche des colonnes.

Beaucoup de villages ont pavoisé ; partout on questionne pour savoir si l'on aura la chance d'avoir de la troupe à loger ; nul ne peut donner ce renseignement, qui reste le secret de la manœuvre de demain. Mais cet empressement général montre la sympathie du pays tout entier pour tout ce qui touche à son armée et au drapeau. — J. V.

Mme Sarah Bernhardt à Londres

LONDRES, 8 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Mme Sarah Bernhardt, qui vient d'arriver à Londres, pour y donner une série de représentations, a reçu, hier, une délégation comprenant le docteur Vintras, de l'hôpital français ; le commandant Jouglas, représentant la Société de Bienfaisance française ; sir Robert Parkington, l'un des fondateurs de l'Entente Cordiale ; M. Auvette, représentant la Chambre de commerce française, et plusieurs délégués des hôpitaux londoniens, qui, tous, lui ont présenté de magnifiques gerbes de fleurs et l'ont remerciée de bien vouloir réserver pour les pauvres les bénéfices de la soirée du 11 octobre, à laquelle assisteront le roi George et la reine Mary.

RHUM ST-JAMES

Tel qu'il est fourni à la Chambre des Lords d'Angleterre, à la Cour d'Espagne et à la plupart des Maisons Souveraines d'Europe.

« St James »

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.